



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres d'information et d'orientation

Question écrite n° 112104

Texte de la question

Mme Catherine Génisson attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les difficultés rencontrées par les jeunes au cours de leur orientation scolaire. En effet, une enquête réalisée en 2011 par la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) auprès de plus de 6 000 jeunes montre que 39 % d'entre eux ne se sentent pas libres de choisir leur orientation; 25 % des 15-30 ans affirmant regretter un choix dans leur orientation scolaire. Il semble que ce soient principalement les parents et les enseignants qui influencent les jeunes au moment de choisir une orientation. Selon l'enquête de la JOC, les conseillers d'orientation psychologues n'ont une influence que sur 15 % des jeunes, ce qui illustre des difficultés dans l'accompagnement des jeunes. Une orientation scolaire réussie permet pourtant de lutter contre le décrochage scolaire et le chômage des jeunes. Elle lui demande donc les mesures que le Gouvernement entend mettre en place afin d'améliorer l'accompagnement des jeunes dans leur orientation scolaire.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112104

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6770

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)